

MEMOIRE

PRESENTE A LA

COMMISSION D'ETUDES SUR LA FORMATION DES ADULTES

PAR

L'INSTITUT QUEBECOIS DE MATHEMATIQUES INC.

N.B. UNE COPIE CONFORME DE CHACUN DE NOS COURS ACCOMPAGNE CE MEMOIRE.

CE MEMOIRE PORTE SUR TROIS POINTS PRINCIPAUX

PREMIEREMENT:

Accessibilité pleine et entière pour les adultes aux études de quelque nature que ce soit. (Entre autre les études dites scientifiques)

DEUXIEMEMENT;

Droit pour les adultes à une information complète quant aux moyens d'enseignement que dispose le Québec. Soit d'ordre privé ou publique.

TROISIEMEMENT:

Recommandation en vue de la formation d'une COMMISSION PERMANENTE DE L'EDUCATION DES ADULTES AU QUEBEC.

L'INSTITUT QUEBECOIS DE MATHEMATIQUES INC. dispense des cours de mathématiques selon les méthodes et les moyens généralement connus sous l'appellation "d'enseignement à distance" ou encore de "cours par correspondance". Il s'agit, on le sait, d'une forme d'enseignement plus que centenaire, qui est bien implantée dans tous les pays européens et reconnue pour l'excellence des résultats obtenus. Ainsi les cours de la Sorbone jouissent d'une réputation internationale. Nombreuses sont les universités, (l'Université de Montréal par exemple) qui y ont recours de façon continue. Les cours de l'INSTITUT QUEBECOIS DE MATHEMATIQUES ne sont pas de simples feuillets ou feuilles volantes servant d'appoint à des volumes. Mais ils constituent de véritables cours axés sur une pédagogie bien particulière. La teneur et le cheminement suivis représentent un travail original de la part des auteurs. Aussi la qualité de ces cours témoigne-t-elle d'une vision élevée de l'enseignement des mathématiques. Un simple examen révélera, déjà, un souci méticuleux, une préoccupation constante, d'assurer une formation qui est depuis toujours, mais, de nos jours devenue plus pressante, essentielle aux études supérieures. Il a fallu de nombreuses années de recherche et de rodage pour arriver à la qualité de ces cours. On se doutera également que ces cours n'auraient jamais vu le jour sans le travail de mathématiciens particulièrement doués. Enfin, si cela peut avoir une signification quelconque la création et la fabrication de ces cours ont coûté plus de 300,000 dollars.

Aujourd'hui ces cours comprennent le cours primaire, secondaire et quelques cours de niveau collégial. Ils sont accessibles, (à partir d'un examen obligatoire qui évalue les connaissances réelles d'un candidat), à toute

personne âgée de douze ans et plus. Ainsi l'âge de notre clientèle actuelle varie entre 12 ans et 61 ans. Nos dossiers démontrent hors de tout doute que toute personne suivant nos cours de la façon recommandée ne peut avoir d'échec. Et, effectivement, nous n'avons jamais eu d'échec dans ces conditions.

Aussi, sommes-nous, aujourd'hui, capables d'affirmer qu'aucune autre Institution au Québec n'est en mesure d'offrir des cours de mathématiques par correspondance aussi valables, formateurs et efficaces, que ceux que nous offrons. Cela est vrai aussi pour le Canada et, en autant que nous le sachions, cela serait également vrai sur le plan international.

Madame la Présidente, ainsi que Madame et Messieurs les commissaires auront déjà saisi les avantages multiples que représente une Institution comme la nôtre. Nos moyens d'enseignement réduisent les inégalités quant à l'accès à la formation des adultes en offrant une adaptation graduelle, mesurée et personnelle à tout adulte quel que soit son âge, son occupation, dans l'une des deux disciplines essentielles. Mieux encore il permet d'accéder à des études supérieures, soient de niveau collégiale (Sciences Pures, Science Santé, Science Administration) ou universitaire.

C'est encore par la modalité de notre enseignement que pourraient disparaître ou du moins être atténuées plusieurs difficultés que connaît l'adulte, la femme entre autre, qui veut entreprendre des études quelques peu sérieuses. L'éloignement des centres par exemple, les disparités régionales, l'intégration à une vie professionnelle authentique etc.

En d'autres termes nous croyons être en mesure de jouer un certain rôle en vue de faciliter à tout adulte une partie du chemin vers des études supé-

rieures.

Sans doute on aura compris que notre première raison d'être (ceci est vrai pour tous les étudiants quel que soit leur âge, leur statut social ou leur sexe) est de favoriser l'accessibilité aux études scientifiques ou supérieures. Par exemple, nos cours sont offerts gratuitement aux étudiants de niveau secondaire dans les trois zones grises de Montréal. Avec la compréhension que nous pensons obtenir des membres de votre COMMISSION des projets semblables pourraient être offert aux adultes.

Nous ne sommes pas à vrai dire, préoccupés par le genre de formation dites " culturelle". D'ailleurs, il semble que dans ce domaine l'adulte soit traité assez convenablement tant par la diversité, l'accessibilité et la qualité des cours offerts.

Ce qui nous intéresse, avant tout, c'est de collaborer à un enseignement qui aide et prépare vraiment les adultes à des études supérieures ou scientifiques. Nous nous devons d'inviter les membres de cette COMMISSION à se pencher avec attention sur cet aspect de l'enseignement au Québec.

D'autant plus qu'il apparaît de plus en plus certain que dans un avenir rapproché la différence entre " étudiants réguliers " et " étudiants adultes " s'amenuisera au point de devenir inexistante. Alors, l'accès aux études scientifiques ou supérieures ne sera plus un droit relevant de l'âge. Au fond il s'agit d'un droit qui, par delà les facteurs d'âge de sexe ou de condition sociale, est normalement et fondamentalement conséquent aux capacités et aux aptitudes de chaque individu.

Pour le moment, c'est le chaos qui règne dans ce domaine. Chaos certes,

mais également exploitation souvent honteuse de l'adulte.

Des institutions, pourtant réputées sérieuses, se sont faites " marchands d'illusions " mis à part les coûts énormes qu'en résultent c'est aussi au gaspillage d'énergie en ressources humaines que nous pensons, et bien sûr, aux drames personnels vécus par des milliers d'adultes sous forme de rejet, de complexes, de vie manquées. Dramas vécus par des adultes supérieurs sur le plan de l'intelligence entre autres. C'est donc la société entière qui est privée d'un apport vital et nécessaire.

Il y a quelque chose de terriblement odieux dans le " parcage " des adultes dans les ghettos de l'éducation culturelle. Ceci nous apparaît comme une forme d'enfantilisme nettement incompatible avec les exigences de la vie actuelle. Au mieux, il s'agit là d'une courte-vue scandaleusement coûteuse pour une société qui se veut économiquement prospère.

Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Messieurs les Commissaires en vous soumettant ce rapport nous visions trois objectifs.

PREMIEREMENT: Répondre à ce qui nous a paru être votre première demande. Vous dire que nous existons et qui nous sommes.

DEUXIEMEMENT: Porter à votre attention, une fois de plus, l'importance qu'il y aurait à reconnaître aux adultes des droits égaux à ceux que possèdent les étudiants appartenant à tous les autres groupes de la société.

TROISIEMEMENT: Il va de soi alors que l'adulte en matière d'éducation devrait avoir accès à une information pleine et entière quant aux possibilités qui existent. Nous ne croyons pas insister outre mesure sur ce point puisque la grande misère de l'éducation des adultes au Québec réside justement dans la carence de l'information. Soit l'absence complète d'informa-

tion ou encore, ce qui est pire, l'existence d'informations trompeuses. Les adultes se retrouvent souvent démunis lorsqu'ils se voient enrôlés dans des cours de niveau collégial par des INSTITUTIONS qui cherchent une clientèle à n'importe quel prix. Ou bien encore l'adulte mal informé se retrouve dans des cours inutiles ou au caractère douteux offert par des Commissions Scolaires qui essaient de garder des étudiants par N'IMPORTE QUEL MOYENS. Le prix de cette politique représente une charge lourde pour les contribuables alors que le résultat au niveau de l'éducation des adultes est déplorable.

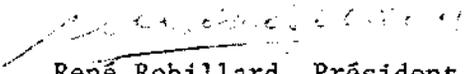
Conséquemment, nous suggérons qu'une COMMISSION PERMANENTE DE L'EDUCATION DES ADULTES soit formée dans les plus brefs délais. Son mandat principal serait de garantir à l'ensemble de la population adulte du territoire québécois des moyens efficaces d'information portant sur le système d'éducation déjà existant au Québec. Genre d'Institution, location, cours qui y sont offerts, pré-requis, etc, Information également quant aux possibilités qui existent sur le marché du travail.

Un deuxième mandat tout aussi important, croyons-nous, serait, pour cette commission de faire en sorte que tous les adultes qui en ont les aptitudes puissent avoir accès à quelques études scientifiques que ce soit.

Ce serait une contribution majeure pour une démythification et démystification face à l'inacceptable et scandaleuse pauvreté de la culture scientifique au Québec.

Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Messieurs les Commissaire, l'occasion qui nous a été donné de présenter ici quelques aspects de notre

expérience dans le domaine de l'éducation des adultes nous a vivement intéressés et nous vous en remercions.


René Robillard, Président

RR/sd

N.B. Les cours de L'institut Québécois de Mathématiques sont publiés et administrés par les Editions Campus Inc. 1, chemin Côte Sainte-Catherine, Suite 504, MONTREAL, Québec H2V 1Z8 TEL: 271-2141

Négligeant sa souveraineté technologique *Devrait #1 = 81*

Le Canada deviendrait un pays du tiers-monde d'ici vingt ans

par Michel Nadeau

Parce qu'il néglige presque totalement le développement de sa souveraineté technologique et qu'il se fie abusivement à l'abondance de ses richesses naturelles, le Canada pourrait fort bien, au début du siècle prochain, se retrouver parmi les pays du tiers-monde et se contenter ainsi du simple rôle de pourvoyeur des matières premières.

C'est l'avertissement qu'a lancé hier le président de Northern Telecom Canada, M. Basile A. Bénétéau, devant les étudiants et les professeurs de l'École des Hautes Études Commerciales. L'homme d'affaires torontois prenait la parole dans le cadre de la série de conférences sur le «nationalisme économique et stratégie industrielle».

À plusieurs reprises, M. Bénétéau s'en est pris à l'inertie du gouvernement fédéral qui n'a pas de stratégie industrielle. En refusant le pari

de l'électronique, «Le Canada risque de retomber dans le camp des pays les moins développés, selon les normes du XXIe siècle».

«Les nations dirigeantes au cours du prochain siècle seront celles qui ont compris l'importance du nouvel ordre économique et qui auront pris les mesures nécessaires pour en assurer l'avènement».

«Nous sommes en train de perdre par défaut, toute possibilité de souveraineté technologique et celle-ci est aujourd'hui tout aussi importante à l'avenir du Canada que sa souveraineté territoriale», ajoute M. Bénétéau dans son texte publié à l'avance.

La première carence se trouve du côté du faible effort consenti par le gouvernement pour la recherche. La somme de \$1.4 milliard apportée par l'État fédéral représente, en dollars réels, le même montant qu'en 1968. Le Canada se situe au dernier rang des pays développés avec 0.9% de son

PNB investi dans la recherche.

M. Bénétéau a qualifié de «voeux pieux» les promesses d'aide du gouvernement fédéral contenues dans le dernier discours du Trône.

Ce dernier a ajouté que plusieurs pays, comme la Grande-Bretagne, la France ou le Japon, «favorisent la création d'une industrie nationale forte en s'appuyant sur un marché national acquis». Il a donné l'exemple français qui vend maintenant en Amérique un combiné téléphone-vidéo après avoir développé ce système avec l'installation pilote de 250.000 terminaux.

«Les autres pays ont reconnu qu'il était nécessaire de faire preuve de nationalisme économique en matière de techniques de pointe et ils ont adopté une stratégie industrielle nationale qui permet de parvenir à de tels résultats».

Le malaise au Canada s'explique par trois facteurs.

Le Canada, de par son histoire, s'est tourné économiquement et politiquement vers l'exploitation de ses richesses «en négligeant pratiquement tout autre secteur».

Faute de les transformer sur place, le Canada exporte ainsi ses richesses naturelles et les emplois qui y sont reliés dans d'autres pays. Aussi, ces matières premières s'épuiseront un jour.

Le deuxième grief de M. Bénétéau se trouve dans l'attitude des Canadiens face à l'importance des firmes de devenir concurrentiel en se dotant de dimensions internationales. Il a dénoncé les efforts d'organismes fédéraux qui veulent démembrer le tandem Bell-Northern. (Bell Canada détient la majorité des actions de Northern Telecom). «Le marché canadien est beaucoup trop restreint pour supporter le niveau technologique qui nous est nécessaire et ne permet pas de générer suffisamment de revenus à consacrer à la recherche et au développement».

M. Bénétéau a signalé que Northern demeure présente au Québec avec 42% de ses employés canadiens. Environ 300 personnes travaillent à la recherche et au développement dans les laboratoires et les usines de la compagnie au Québec. Cependant, Northern Telecom a déménagé en pratique son siège social à Mississauga, en Ontario au cours de 1979.

Enfin, la troisième source du malaise se situe au niveau de l'indifférence des Canadiens face à leurs réalisations techniques. Le développement d'une technologie autochtone n'est pas considéré comme une priorité.

M. Bénétéau a rappelé qu'il y a 25 ans, environ 90% des produits de Northern étaient conçus et mis au point à l'étranger, surtout aux États-Unis. Aujourd'hui, les produits développés par Northern représentent 72% du total.

Pour réussir, les Canadiens doivent d'abord avoir la volonté «dans un élan collectif» de se doter d'une stratégie industrielle. Il faudra identifier les domaines où l'industrie autochtone peut exceller.

Le Canada n'a pas d'autre choix s'il veut prendre sa place parmi les grandes nations industrielles au cours des prochaines décennies, a conclu le conférencier.